

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS FORESTIERS EN 2023

Mercredi 22 mars	Journée internationale de la forêt – Le Poinçonnet	Forestiers privés 36, CETEF 36
Samedi 25 mars	Gestion d'une propriété à peuplements diversifiés – atténuation des risques	CETEF 36, Forestiers privés 36, CRPF
Vendredi 31 mars	AG Fransylva Indre – forestiers privés36 et CETEF 36 Transmission de son patrimoine – transmission de son savoir	CETEF 36, Forestiers privés 36
Samedi 15 et dimanche 16 avril	Stand forêt au salon de la chasse - Châteauroux	CETEF 36, Forestiers privés 36
Vendredi 16 juin	Mieux diagnostiquer l'état sanitaire des peuplements	CETEF 36, Forestiers privés 36, CRPF
Samedi 9 septembre	Renouvellement des peuplements	CETEF 36, Forestiers privés 36, CRPF

VICTOR, SOCIÉTAIRE, ÉPARGNE POUR SON AVENIR



MAIS AUSSI POUR CELUI DES AUTRES.

Avec une épargne dédiée au financement de projets à impact positif, participez à la transition agricole dans votre région.
#ensembleonyarrivera



Le Livret Engagé Sociétaire est un compte d'épargne dont la souscription est réservée aux personnes physiques ou morales sans but lucratif justifiant de la qualité de sociétaire d'une Caisse régionale ou d'une de ses Caisses locales de Crédit Agricole Mutuel affiliées durant toute la durée de vie du Livret Engagé Sociétaire. Pour connaître la disponibilité du Livret Engagé Sociétaire dans votre Caisse régionale, les typologies de projets financés avec les sommes déposées, le taux de rémunération en vigueur et les conditions de fonctionnement, renseignez-vous auprès de votre conseiller.
09/2022 - 4343 - CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU CENTRE OUEST. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 391 007 457 RCS Limoges. Siège social : 29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges Cedex. Tél. 05.55.05.75.50 - www.ca-centreouest.fr. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 854. Crédit photo : Ella Hermé.

N°26

DEC 2022



SOMMAIRE

P. 2

- Voyage du CETEF
- Actualités FRANSYLVA
- Point Plan de relance

P. 3

- Témoignage d'un adhérent – semis de Robinier
- Ilot d'avenir et changement climatique

P. 4

- Les rendez-vous forestiers

*Les techniciens forestiers sont à votre disposition le vendredi matin au bureau, sur rendez-vous ou par téléphone, afin de vous soutenir dans vos démarches.
N'hésitez pas à les contacter.*

Directeur de publication :
Marc de DREUILLE
Laurence de GRESSOT

Comité de rédaction :
Lucie TALLIER – Bruno JACQUET

Conception :
Christelle CHESNE

La LETTRE des FORESTIERS PRIVÉS de l'INDRE

Bulletin d'information du Centre d'Études Techniques Forestières de l'Indre et des Forestiers Privés de l'Indre

EDITORIAL

Bois de chauffage

Etant donnée la crise énergétique en Europe et particulièrement en France, le bois de chauffage devient une énergie non négligeable.

Si pendant plusieurs années le bois de chauffage n' a pas beaucoup retenu l'attention des acheteurs il devient valorisable.

Attention néanmoins de le valoriser correctement. En foyer fermé (poêle, insert) il peut répondre aux impératifs d'émission de carbone . Des entreprises sont spécialisées dans l'exploitation et la vente de bois de chauffage.

Le marquage du bois doit être précis pour éviter tout litige après exploitation. Le bois sera entassé bord de chemin ou de route en largeur 1m puis cubé en présence du vendeur (si largeur 0,50 m, le cubage sera augmenté de 25%). Il est possible de vendre à des particuliers pour autant que ceux-ci utilisent le bois pour leur propre consommation et dans la limite de 30 stères. Toute vente doit être officialisée par un contrat dûment signé (cf. CNPF vente de bois).

Il est fort regrettable de voir nombre de huppriers non exploités.

Tous les bois durs sont de bons bois de chauffage. Citons : chênes, frênes, châtaigniers, charmes, érables planes, érables champêtres, robiniers, merisiers, ormes, noyers ...

Profitons de cette période plus favorable pour exploiter au mieux les arbres dépérissant et, soit faire de la régénération naturelle, soit s'engager dans un parcours de coupe et replantation.

Marc de Dreuille
Président du CETEF 36

FRANSYLVA Indre

- 330 adhérents à ce jour
- 24 665 ha de forêts couvertes par l'assurance responsabilité civile

Nos objectifs :

- Vous représenter
- Vous défendre
- Vous assurer

Le CETEF 36 :

- 167 adhérents à ce jour
- 240 essais ou références

Nos objectifs :

- Expérimenter pour l'avenir de nos forêts
- Vous former
- Vous appuyer techniquement



VOYAGE DU CETEF 2023

Après avoir été repoussé plusieurs fois à cause de la covid19, le voyage du CETEF aura bien lieu du 10 au 12 mai 2023 en Champagne.

Un collègue du CNPF Grand Est, Nicolas Vanderarden, va nous accueillir et nous présenter la filière forêt bois de la Champagne au travers de différentes visites de Reims à Marigny le Châtel en passant par Epernay, Châlons en Champagne et Nogent sur Seine – programme ci-dessous.

Nous partirons de Châteauroux le 10 mai matin avec plusieurs mini-bus loués pour l'occasion, le retour est prévu dans la nuit du 12 au 13 mai.

Hébergement et repas seront à la charge de chaque adhérent.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Bruno Jacquet.

Programme :

Mercredi 10 mai

Matin : Départ de Châteauroux en mini- bus

Après-midi : Présentation de la forêt régionale – bois et champagne – visite d'une tonnellerie et dégustation

Jeudi 11 mai :

Matin : ASA du Bois du Roi pour la création d'une route forestière / Typologie des peuplements pour l'élaboration d'un PSG / Gestion sylvocynégétique / Chênaie et traitement irrégulier / Sylviculture du chêne rouge d'Amérique

Après-midi : Gestion des frênaies face à la chalarose, le peuplier une solution ? / Le noyer à bois / Visite d'une cave

Vendredi 12 mai :

Matin : Au travers de visites de peupleraies : un plan peuplier dans le Grand Est / Peuplier et environnement : un projet de réserve naturelle nationale en zone populicole

Après-midi : Visite de l'usine Bois Déroulés de Champagne

Soir : retour à Châteauroux en mini-bus.

LT



ACTUALITES FRANSYLVA

Fransylva propose deux nouveaux services à ses adhérents : une centrale d'achats et des formations décentralisées.

Les formations décentralisées sont désormais proposées par Fransylva sur des thématiques syndicales ou des actualités (juridique, fiscalité, assurances, forêt et urbanisme, label bas carbone, ...). En fonctions de vos besoins, vous pouvez nous solliciter pour que le syndicat organise une session en webinaire ou présentiel dans le département.

Depuis le 10 septembre, vous pouvez bénéficier sur Fransylva.fr d'une centrale d'achats professionnels gratuite, ainsi que d'un club avantages pour vos dépenses professionnelles et personnelles. Pour cela il vous suffit de vous connecter à votre espace adhérent sur le site internet de Fransylva.

La fondation Fransylva et la fondation du Patrimoine ont lancé un appel aux dons pour la reconstitution et la sauvegarde des forêts françaises par suite des incendies à répétition qui touchent notre territoire, « Sauvons la forêt française ». Les dons serviront à financer des actions locales d'intérêt général pour la prévention des incendies, la préservation de la biodiversité et la réhabilitation des forêts incendiées. Vous pouvez trouver plus d'information sur l'appel aux dons « Sauvons la forêt française » sur le site internet de la fondation du Patrimoine.

LT



POINT PLAN DE RELANCE

Dans l'Indre, la 1ère vague de financements France Relance a permis de financer 43 projets, pour un montant d'environ 1 260 000€. Ces projets de reboisement concernent environ 340 ha de forêt dans notre département.

Une 2ème vague de financement a été débloquée à l'échelle nationale avec une enveloppe de 58M€. Le barème a été revu et les regarnis sont désormais éligibles. Si vous avez un projet, rapprochez-vous rapidement d'un gestionnaire pour constituer votre dossier de demande d'aide. Les dossiers doivent être déposés auprès de la DDT36 avant le 31/12/2022.

Le dispositif va être reconduit en 2023, selon des modalités qui ne sont pas encore connues, nous vous en tiendrons informés.

LT

2



SEMIS DE ROBINIER : TEMOIGNAGE D'UN ADHERENT

Propriétaire forestier dans le Cher, mes arpents boisés font 10 ha. Une moitié a été planté en 1989 par un entrepreneur (noyer hybride, merisier, alisier, chêne rouge, châtaignier) et l'autre en 2006 par mes soins (robinier, chêne rouge). Devant les résultats et les nouvelles contraintes climatiques, j'ai décidé de tenter d'enrichir des zones de la plantation de 2006 (soumise à l'hydromorphie, sans régénération naturelle, envahie par la ronce, les trouées) en pin maritime et chêne rouge. Face à l'échec du pin maritime, je tente désormais d'enrichir en robiniers, qui poussent vite et seront exploités avant les noyers. Devant la bonne venue des chênes rouges et la possibilité de disposer de glands je les utilise pour enrichir des zones du taillis avec réserve. Pour les robiniers n'ayant pas la possibilité d'effectuer un travail du sol sur une surface libre, j'ai décidé de tenter de produire mes plants. Pour cela je commande les graines à la sècherie de l'ONF, avec un pré-traitement pour favoriser la germination et je fais les semis en avril et mai, en godet de 9x9 ou en sachet plastique de 100 cm³. J'utilise principalement des tables à semis de 1mx2m. Concernant la gestion de l'arrosage, pour les godets ou les sachets, il est important de prévoir un matériau pouvant garder de l'humidité tout en laissant s'écouler le trop plein. J'utilise dans mon cas des vieux sacs de jutes placés sous les contenants pour garder l'humidité, tout en gardant une légère inclinaison des tables de semis pour l'écoulement de l'eau excédentaire.

Pour mon premier essai l'an passé, j'avais opté pour un enclos protégé par une clôture électrique. Cette année j'ai opté pour une densité plus grande sans protection électrique mais avec un arbre de fer pour quelques plants.

Pour les glands de chêne rouge, j'utilise un outil qui permet de travailler le sol très localement puis de disposer le gland. Cette méthode est beaucoup plus rapide que la mise en terre des semis de robinier, pour lesquels j'utilise une bêche à semis après l'usage d'une griffe à désherber. La mise en place de graines ou semis serait beaucoup plus simple sur un terrain vierge et d'une surface suffisante pour la mécanisation du travail du sol. Mais l'enrichissement reste un objectif important pour la valorisation d'une parcelle et il est nécessaire de tenir compte de la végétation existante, ce qui limite le choix des essences à introduire, notamment face à l'évolution du climat, des

périodes humides et sèches et de la durée de végétation souhaitable avant exploitation. J'ai délibérément opté pour le mélange de plusieurs essences sur la même parcelle en tenant compte notamment de la durée relative de croissance de chaque essence avant exploitation. Je tente de contrôler le gibier avec les pièges photos. J'ai constaté la présence de chevreuils, de sanglier, de renard et depuis cet hiver cerfs et biches. L'installation de la clôture électrique a modifié le passage du gibier.

J'ai pris plaisir à cette perpétuelle tentative d'adaptation mais il faut toutefois constater que cette démarche n'est pas optimale vis à vis du marché du bois, les lots étant souvent trop petits pour intéresser une scierie.

Un adhérent du CETEF 36



ILOT D'AVENIR – FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du projet ESPERANCE, les groupes de progrès ont décidé de participer aux travaux sur le changement climatique. Nous vous avons proposé la mise en place de 9 îlots d'avenir, sur la région, avec trois essences considérées comme intéressantes du point de vue du changement climatique : Sapin de Bornmüller, Séquoia toujours vert, Chêne chevelu ; chaque îlot couvre 0,5 ha isolés ou au sein d'une plantation plus importante, avec 500 plants.

Trois sites sont déjà prévus dans le Cher avec le CETEF du Berry et 3 autres avec le GEDEF Loiret Sologne.

Les modalités de financement par le Conseil Régional ne sont pas encore totalement fixées (vraisemblablement fourniture et installation des plants, voire protections anti-gibier), nous vous tiendrons informés.

Les plants seront fournis par la pépinière Bauchery à laquelle nous avons fait part d'une "intention d'achat", indispensable pour qu'elle mette en culture en petites quantités ces essences qui ne figurent pas ou peu dans son catalogue.

D'autres essences sont pressenties pour l'année prochaine : cèdre de l'Atlas, cormier, chêne pubescent...

Le choix de l'essence se fait après diagnostic de la station par le CNPF Centre Val de Loire- Ile de France et selon un protocole de plantation unique.

N'hésitez pas à faire remonter vos projets au CNPF, directement auprès de Monsieur Jacquet. Merci par avance de vos réponses.

B.J.

3